

AMIANTE : ON VA AU BOULOT POUR GAGNER SA VIE PAS POUR LA PERDRE

Partout en France, à SAINT-DIZIER et en HAUTE-MARNE aussi, l'amiante fait des ravages parmi les travailleurs exposés. Créée en 2010, courageusement, l'Association de Défense des Victimes de l'Amiante (ADDEVA) animée par des bénévoles a engagé le bras de fer avec les gouvernements successifs pour défendre les victimes.

IMPORTANTE VICTOIRE : RECONNAISSANCE DU PRÉJUDICE D'ANXIÉTÉ

À SAINT-DIZIER, l'ADDEVA c'est plus de 520 adhérents (10.000 en France). C'est dire l'ampleur des victimes de l'amiante. Au nom du fric roi, des milliers de travailleurs ont été ou sont encore exposés quotidiennement. Certains y ont laissé leur vie, plongeant les veuves et les familles dans le drame et les difficultés financières. En France, par jour, 10 personnes en décèdent. À SAINT-DIZIER et ses environs, ce sont 150 dossiers de personnes contaminées. Une quarantaine ont payé de leur vie leur exposition à ce poison. Les tribunaux viennent de donner raison à l'ADDEVA, en reconnaissant le préjudice d'anxiété.

UNE LUTTE COURAGEUSE POUR LA DIGNITÉ DES TRAVAILLEURS

Le combat pour la reconnaissance de la maladie professionnelle (toutes catégories confondues) et donc pour son indemnisation et réparation est au cœur des actions de l'ADDEVA. On ne compte plus les manifestations, mobilisations, démarches devant les tribunaux, avec succès. Le 11 Septembre 2019, la Cour de Cassation a tranché, donnant raison à l'ADDEVA. Désormais, tous les salariés exposés à des substances dangereuses peuvent faire valoir leurs droits devant les PRUD'HOMMES pour y demander indemnisation pour préjudice d'anxiété.

MACRON, LE PRÉSIDENT DES RICHES, S'ATTAQUE AUX PLUS PAUVRES

En HAUTE-MARNE, des milliers de travailleurs vivent avec cette « épée de DAMOCLÈS » au-dessus de leurs têtes, redoutant d'être victimes. Mais, MACRON veut les « enfoncer » encore plus. Non seulement, il saborde le régime de retraites, mais il veut empêcher les victimes de l'amiante ou autre poison de se défendre. Via la Sécurité Sociale, il exige des victimes une expertise médicale avant toute action. Il leur en coûtera 600 euros de leurs poches ! Quelle honte. MACRON s'attaque délibérément aux travailleurs, à ceux qui souffrent et sont exposés à la pénibilité au travail (LE MOT QUI DÉRANGE). Taisez-vous les pauvres ! Travaillez, souffrez en silence. INTOLÉRABLE. Alors pour Pascal VAGLIO (Président) et son équipe de bénévoles le combat continue, bénévolement. RESPECT et SOUTIEN des 3 élus communistes à l'ADDEVA.

Jean Luc BOUZON
Autres Conseillers Municipaux
Communistes et Citoyens
Estelle ROBIN - Jean Luc AMELON
email : jeanluc.bouzon@wanadoo.fr

L'AVENIR DU CENTRE COMMERCIAL DU VERT-BOIS

Le Vert-Bois devra-t'il se contenter encore longtemps des ruines de son centre commercial ? Depuis 2012, la municipalité a commencé à racheter les cellules et malgré tout, il en reste encore 3 sur la partie gauche du parvis qui ne sont toujours pas propriété de la ville. Et il n'y a plus de centre commercial ! Certes, la négociation est préférable à la force, mais l'urgence est là. Je ne peux que penser aux habitants du quartier, aux résidents de la résidence Ambroise Croizat, et me désespérer pour eux. Il ne fait pas bon vivre dans un « no man's land » de commerces de proximité.

CONSEIL D'AGGLO SAINT-DIZIER, DER ET BLAISE DU 30 SEPTEMBRE 2019 - DÉLIBÉRATION N°2

En conseil d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, la délibération 2 portait sur le Projet de Développement de territoire. Cette délibération faisait suite à un certain nombre de réunions auxquelles, étant invitée, j'ai assisté.

Je suis intervenue (comme d'autres), sur plusieurs points :

- les axes 1 et 2 sont des actions anciennes, déjà inscrites aux programmes précédents et laissées en latence depuis de nombreuses années. Ces actions, telles que le doublement de la déviation de Saint-Dizier, le giratoire de Roches sur Marne, les mesures à destination de la population (formation, transport, habitat), sont déjà quasi financées et mises en œuvre avant même l'autorisation de création de CIGEO prévue en 2023.

- Le financement du GIP -groupement d'intérêt public - est un financement issu de fonds publics, donc «de la fiscalité courante». Que la Haute-Marne bénéficie de fonds publics ne me choque pas.

- Les axes 3 et 4 sont directement liés au projet CIGEO et à l'enfouissement des déchets HAVL (haute activité et à vie longue). Le parti socialiste haut-marnais et moi-même, nous nous sommes opposés dès 1994 au projet d'enfouissement des déchets radioactifs tel qu'il est, la réversibilité étant une vue de l'esprit (cf notre cahier d'acteurs paru en décembre 2013). Rien n'est mis en œuvre pour étudier d'autres alternatives, aucun budget de recherche n'est alloué à nos chercheurs, nous, socialistes, considérons qu'il est clair que la Gestion Totale de l'énergie Nucléaire et notamment de ses déchets, n'est pas maîtrisée. La mise en œuvre d'alternatives doit être accélérée. Nous le devons aux générations futures.

A ce titre, j'ai voté contre cette délibération.

ADP : SOUTIEN AU RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE (RIP)

La démarche vers un référendum d'initiative partagée (RIP) contre la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP), décision historique validée par le Conseil Constitutionnel, passe par le recueil du soutien d'un dixième des électeurs, soit 4 717 396 de Français dans un délai de neuf mois. Le compteur actuel atteint les 864 000 soutiens.

Le site officiel est pour le moins non-convivial ! Mais, il faut nous mobiliser encore plus pour atteindre l'objectif : tracts, affiches vous rappellent la démarche. Nous sommes à votre disposition pour vous aider à formaliser votre soutien !

Nicole SAMOUR,
Élue socialiste
email : nicole.samour@hautemarne52.fr